

**ATELIER THEMATIQUE SUR LA GOUVERNANCE DES
RESSOURCES ET UTILISATION DES TERRES DANS LE
BASSIN DU CONGO**

Douala, 29 Février 2012

Monsieur le Facilitateur du Partenariat pour les Forêts du Bassin du
Congo (PFBC) -
Monsieur le Représentant du Ministre des Forêts et de la Faune du
Cameroun

Distingués Partenaires, membres du Partenariat pour les Forêts du
Bassin du Congo

Chers invités

Mesdames et Messieurs



C'est pour moi un honneur et un agréable devoir de présider la
cérémonie d'ouverture de l'atelier thématique sur la
gouvernance des ressources et utilisation des terres dans le
Bassin du Congo. Permettez-moi tout d'abord de remercier Son Excellence Monsieur le
Haut Commissaire du Cameroun à Douala pour avoir bien voulu honorer de
sa présence à l'ouverture de cette rencontre. Aussi, voudrais-je
remercier le Gouvernement du Cameroun pour avoir bien voulu accepter
d'accueillir cette réunion et pour toutes les facilités qui ont été accordées à

DISCOURS D'OUVERTURE DE MONSIEUR Raymond MBITIKON

SECRETAIRE EXECUTIF DE LA COMIFAC

Au nom du Président ex-officio de la Commission des Forêts d'Afrique
Centrale, Son Excellence Just ENDUNDO, Ministre de l'Environnement,
Conservation de la Nature et Tourisme de la République Démocratique
du Congo (RDC), je voudrais souhaiter à tous les participants et
présents une chaleureuse bienvenue et un agréable séjour à Douala.

Je tiens tout d'abord à remercier le Facilitateur du PFBC et son équipe pour la
qualité de l'organisation de ces sessions.

Douala, 29 février 2012

- Excellence Monsieur le Haut Commissaire du Canada au Cameroun
- Excellences Messieurs les Ambassadeurs des pays Membres de la COMIFAC
- Monsieur le Facilitateur du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo (PFBC)
- Monsieur le Représentant des Reconnus du National
- Monsieur le Représentant du Ministère des Forêts et de la Faune du Cameroun

et Chef et (H) de missions diplomatiques

Distingués Partenaires, membres du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo

Chers Invités

Mesdames et Messieurs

C'est pour moi un réel plaisir et un agréable devoir de présider la présente cérémonie d'ouverture des travaux de l'atelier thématique sur la gouvernance des ressources forestières et utilisation des terres dans le Bassin du Congo. Permettez-moi de saluer Son Excellence Monsieur le Haut Commissaire du Canada au Cameroun qui a bien voulu honorer de sa présence à l'ouverture de cette rencontre. Aussi, voudrais-je remercier le Gouvernement du Cameroun pour avoir bien voulu accepter d'abriter cette réunion et pour toutes les facilités qui ont été accordées à son organisation.

Au nom du Président en exercice de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale, Son Excellence José ENDUNDO, Ministre de l'Environnement, Conservation de la Nature et Tourisme de la République Démocratique du Congo (RDC), je voudrais souhaiter à tous les participants ici présents, une chaleureuse bienvenue et un agréable séjour à Douala.

Je tiens ~~enfin~~ à féliciter le Facilitateur du PFBC et son équipe pour la qualité de l'organisation de ces assises.

Bonne

certifiées. En effet, le Bassin du Congo dispose de plus de 5 millions d'hectares de forêts certifiées. En matière de légalité, trois pays à savoir le Cameroun, le Congo et la République Centrafricaine ont conclu leurs APV avec l'Union Européenne et se préparent à finaliser leurs systèmes nationaux de traçabilité pour la délivrance des licences Flegt. En matière de contrôle forestier, certains pays disposent des observateurs indépendants pour appuyer leurs efforts dans le contrôle de la qualité des opérations de surveillance de l'exploitation forestière afin de réduire les risques de corruption.

Au niveau sous-régional, il convient de souligner que la COMIFAC a initié la mise en place d'un groupe de travail thématique sur la gouvernance forestière qui se positionne comme la plateforme de concertation, d'échanges et de proposition sur toutes les préoccupations relatives à ce sujet dans la sous-région.

Excellence

Mesdames et Messieurs

Les avancées sus-énumérées ne devraient pas occulter les difficultés auxquelles sont encore confrontés les pays de la COMIFAC. En effet, on observe depuis quelques années des problèmes liés à l'utilisation des terres dans de nombreux pays. De même, des voix s'élèvent au niveau international pour remettre en cause la qualité de la certification forestière dans le bassin du Congo. Par ailleurs, les pays engagés dans les APV avec l'Union Européenne se posent des questions sur le flux transfrontalier de bois, surtout la problématique de suivi de bois en transit.

Toutes ces questions et enjeux devraient faire l'objet de nos débats aujourd'hui et ceci justifie l'importance de cet atelier thématique. Il s'agit ainsi au cours de cette assise de :

- Contribuer à la réflexion stratégique et prospective sur la gouvernance forestière et l'utilisation des terres ;